

PONTCHARRA

Ils se mobilisent et marchent ce samedi pour les Segpa du collège

Emmanuelle Dufféal



Lors d'une précédente mobilisation devant le collège. Photo archives Le DL

Les deux associations de parents d'élèves du collège Marcel-Chêne, la FCPE et Apache, ont décidé de conduire une nouvelle action ce samedi en réaction à la décision du rectorat de diminuer le nombre de places en Segpa, cette filière permettant à des enfants ayant des difficultés d'apprentissage de suivre une scolarité normale de la 6^e à la 3^e.

Samedi 8 juin, ils vont marcher durant une heure pour soutenir les élèves de la [filière Segpa](#) (ces sections d'enseignement général et professionnel adapté). À la rentrée prochaine, cette filière qui permet à des enfants ayant des difficultés d'apprentissage de suivre une scolarité normale, va voir ses conditions d'études encore un peu plus dégradées en raison de baisses de moyens et d'effectifs. Le rendez-vous de la mobilisation est fixé à 10 heures devant collège Marcel-Chêne.

Cette nouvelle action fait suite à la décision du Rectorat de diminuer, en septembre, le nombre de places ouvertes en classes de 4^e Segpa de 16 à 8, puis en 2025 celles de 3^e. Pour les deux associations de parents d'élèves, la [FCPE](#) et [Apache](#), c'est « la réduction de moyens de trop ». Elles appellent les élèves, leurs parents, les professeurs et les élus à venir se rassembler devant le collège Marcel-Chêne pour manifester leur colère et indignation. Ainsi que tous les élèves et parents des collèges limitrophes d'Alleverd, Goncelin, Le Touvet concernés de la même façon par cette décision.

« Depuis 2018, nous avons un double niveau pour les 6^e /5^e (8+8 places). Depuis 2018, nous faisons remonter l'incohérence de ce double niveau par rapport aux besoins et dossiers notifiés (comprenez reconnus par une commission après constitution d'un dossier de suivre ce type de scolarité), et la cohérence d'avoir 16 places pour chaque niveau de la 6^e à la 3^e », plaident la FCPE et Apache.

[Elles ont multiplié les actions](#) “collège mort”, les courriers, les motions, les audiences, les grèves et pétitions (530 signatures)... pour faire changer d'avis le rectorat. Mais sans succès. Alors « qu'une évaluation du collège par des professionnels extérieurs en 2022 avait conclu que le nombre de places de la filière Segpa était sous dimensionné par rapport aux besoins réels », soulèvent les représentants des parents d'élèves du collège de Pontcharra, pourtant classé premier du département sur les 118 collèges publics et privés, en termes d'investissement des équipes pédagogiques.

D'où l'incompréhension et l'indignation des parents et des équipes pédagogiques. Cette année, elles ont constaté les limites du double niveau 6^e et 5^e. Six élèves dont les dossiers avaient été acceptés pour intégrer une Segpa n'ont pu accéder à ce choix d'orientation faute de place. « Ils se sont retrouvés “condamnés” à rester dans des classes de 5^e chargées (30 élèves par classe) et non adaptées à leur niveau. Bilan : tous se retrouvent aujourd'hui en échec scolaire et grande souffrance », explique Anne-Sophie Valo la déléguée de la FCPE. Elle craint que « ce schéma se reproduise à la rentrée prochaine au vu des dossiers notifiés à ce jour ». Cette nouvelle mobilisation vise donc à dénoncer « ce cylindrage à 8 de la 6^e à la 3^e, complètement déconnecté de la réalité des besoins » et « qui met aujourd'hui des élèves en difficulté un peu plus en difficulté ».

Contacté, le rectorat n'a pas répondu à nos sollicitations.